



MOBI-CITÉ SENIORS



BRON

Ville Amie des Aînés depuis 12-2017

Bron (69)

Fiche publiée le 14/08/2020

OBJECTIFS

Accompagner les personnes âgées dans leurs déplacements quotidiens. Rompre l'isolement social. Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi par une activité « tremplin ».

PRATIQUE

Construire le projet. Obtenir la validation pour la mise en place. Rechercher un financement. Animer le service. Offrir un moyen de déplacement. Coût financier global : 6 000 € (dont 50 000 € de subvention de la Ville et environ 10 000 € de participation des usagers. En 2018, la somme perçue au titre des accompagnements réalisés s'élevait à 9482 € avec des tarifs dégressifs en fonction des revenus allant de 1,50 € à 5 €).

MOBI-CITÉ-SENIOR

« Sortez, vous êtes accompagnés! »

N'allez plus seul, chez le coiffeur,
le médecin, visiter un ami,
ou encore faire vos courses...



LA POSSIBILITÉ DE SE DÉPLACER, UN MOYEN DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Mobi-Cité Seniors est un service d'accompagnement des personnes âgées dans leurs déplacements quotidiens, ainsi qu'un service de proximité de lutte contre l'isolement des personnes âgées, activité support de médiation innovante. Ce projet vise les personnes âgées résidant sur la commune. L'action est portée par l'association Régie de quartier « Réussir l'Insertion à Bron » (RIB), spécialisée dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté d'insertion. Ces personnes habitent souvent les territoires eux-mêmes les plus en difficulté. Ces services, prestations et partenariats de RIB sont à destination de l'ensemble de la population. La régie de quartier travaille sur deux communes, Bron et Vaulx-en-Velin, commune limitrophe. A Bron, elle est implantée au sein des quartiers Politique de la ville (QPV) de Terrailon et de Parilly et son siège se situe à Parilly.

En 2011 le projet a été présenté au CCAS par un élu qui était administrateur de la Régie de quartier. Il a répondu à une demande forte des habitants des quartiers confrontés à la difficulté de ne pas bénéficier d'une solution de transport et d'accompagnement adaptée à leurs besoins. L'action a été construite en lien avec les équipes de médiateurs qui travaillaient déjà sur l'accès au droit des publics les plus fragiles et

les plus isolés, dont font partie les personnes âgées. La première phase de cette initiative a été la construction du projet qui met en valeur l'intérêt de croiser les regards dès le début pour aboutir à une action adaptée. Dans ce sens, une rencontre a eu lieu avec l'OBRPA, l'Office Brondillant des Retraités et des Personnes âgées, disparu aujourd'hui. Ensuite, des équipes de médiateurs de RIB ont été sollicitées, car elles avaient déjà une bonne connaissance du territoire et de la population, avant la présentation aux élus et responsables du CCAS. La validation du projet a donné lieu à une subvention de la Ville par délibération. Dans un deuxième temps, les porteurs du projet ont lancé une recherche de partenaires pour s'équiper de véhicules. Plusieurs fondations ont été sollicitées, dont la Fondation de France et la Fondation Peugeot qui ont fait don des deux véhicules utilisés pour l'accompagnement des personnes âgées dans leur quotidien.

L'animation du service est réalisée à temps plein par une médiatrice de la Régie de quartier, sous la responsabilité de la coordonnatrice du Pôle médiation. L'entretien des véhicules et le suivi sont également assurés par le RIB. Par ailleurs, trois seniors faisant partie du Conseil d'Administration de la Régie de quartier ont participé activement à la création de ce service. Les seniors visés par cette action sont principalement des usagers du service au quotidien. Des

liens privilégiés se nouent entre eux et les médiateurs dans une relation de proximité, ce qui permet la prise en compte de façon continue de leur parole, leurs besoins et leurs attentes dans le cadre de la stratégie d'amélioration du service.

Afin d'assurer le succès de cette initiative, au moment du lancement de l'action, des supports de communication du service communication de la Ville ont été utilisés (Bron Magazine, articles divers dans la presse locale comme Le Progrès). Chaque année, l'information est diffusée de façon à « renouveler » la liste des usagers. En effet, du fait de leur âge, l'information est relayée par les partenaires locaux comme le CCAS, les Centres sociaux, les Maisons de quartiers et les professionnels du secteur médico-social.

UNE SOLUTION EFFICACE POUR UN PROBLÈME RÉPANDU

L'action a été évaluée à travers plusieurs moyens : un bilan quantitatif et bilan qualitatif annuel mené par l'équipe de RIB, une restitution aux partenaires et des fiches spécifiques de transports; Par ailleurs, le COPIL se réunit régulièrement avec le CCAS ainsi qu'avec les autres partenaires pour suivre l'évolution du dispositif. Les objectifs ont été atteints et la demande ne cesse de croître mais la capacité de réponse est limitée du fait du nombre de véhicules. Quelques chiffres, datant de fin 2018, peuvent être mentionnés afin de montrer la portée du projet : l'équipe des médiateurs avait réalisé 1519 accompa-

gnements ce qui représentent 1986 heures d'accompagnement en lien direct avec les adhérents. Par rapport à l'année 2017, ce nombre a augmenté de 6,7 % et le nombre d'heures d'accompagnement de 10,7 %. La somme perçue au titre de la vente de prestations auprès des usagers du service est en hausse de 7,3%. Les accompagnements pour raisons médicales restent les plus nombreux en 2018 puisqu'ils représentent 45 % du total. En revanche, les accompagnements liés aux courses sont en hausse au détriment des sorties consacrées aux loisirs et aux visites amicales. Les adhérents sont très majoritairement âgés de plus de 85 ans (61%). Le vieillissement des adhérents par rapport aux années antérieures se confirme. Les personnes de plus de 90 ans représentent 23 % du public. Malgré les difficultés, l'action a rencontré le public visé, à savoir les personnes âgées isolées et à l'autonomie faiblissante.

Le service constate un grand isolement de certaines personnes âgées, sans liens familiaux et/ou amicaux. Ces personnes ne sont alors plus en capacité de participer à des sorties collectives ou ne parviennent pas à dépasser la crainte de sortir de chez elles pour se retrouver avec d'autres personnes. Le relais est alors assuré par les services sociaux de la métropole et par le CCAS de Bron. Passerelles avec l'action Mission Contact, qui a pour but de lutter contre l'isolement des personnes âgées, l'action du CCAS a été reprise par la Régie de quartier RIB dans le cadre d'un projet multi partenarial entre le CCAS, le RIB et les Petits frères des pauvres.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Bron, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com